



Varia

La pression sur les finances publiques et les subventions à la pêche : cas des poissons bleus

Dr. Amal ZHIOUA^{1*}, Pr. Kamel GHAZOUANI²

¹Economiste, IHEC, Tunisie, amal.zhioua@gmail.com

²Economiste, IHEC, Tunisie, kamel.ghazouani@ihec.rnu.tn

* auteur correspondant

Résumé : L'objectif principal de cet article est (i) de passer en revue un état des lieux des différentes mesures incitatives et d'encouragements appliqués au secteur de la pêche en Tunisie et (ii) d'évaluer ce système d'incitation. Dans notre étude, nous avons pris le cas de la filière des poissons bleus qui a bénéficié d'un programme spécifique pour son développement. Un recensement des subventions accordées pour la filière des poissons bleus a été effectué à travers une analyse de la réglementation et des documents politiques. Par la suite, une étude du positionnement de la filière dans le cadre du secteur de la pêche en Tunisie a été réalisée afin de cerner le poids socio-économique qu'occupe cette filière. Une série d'indicateurs est avancée permettant de dégager l'impact potentiel des subventions accordées à la filière de poissons bleus sur la durabilité du secteur.

Mots clés : subventions, poissons bleus, durabilité, indicateurs.

Abstract : The main objective of this article is (i) to make an inventory of the incentive measures and encouragement specific to the fisheries sector in Tunisia and (ii) to evaluate these incentives system. In our study, we have taken the case of the blue fish chain, which has access to a specific program for its development. First, the subsidies granted for the blue fish was carried out through an analysis of rules and political documents. After that, we have described the socio-economic role of the blue fish chain in the fisheries sector in Tunisia. The main results of the examination of these indicators will be used to identify the potential impact of these subsidies on the blue fish chain sustainability.

Keywords: subsidies, blue fish, sustainability, indicators.

1. Introduction

Les subventions à la pêche sont considérées dans le monde entier comme une thématique capitale pour le commerce et le développement durable, étant donné cette relation complexe entre

d'une part le commerce et le profit et d'autre part la durabilité écologique et socioéconomique (Sumaila, 2016). L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'intéresse de plus en plus à la question des impacts des subventions à la pêche. Depuis le début de l'année 2019, des négociations ont été tenues entre membres de l'OMC sur les subventions liées à la pêche. On s'attend à ce qu'un accord sur les subventions à la pêche voie le jour prochainement. Il est prévu que cet accord portera sur l'élimination des subventions classées comme néfastes pour le secteur de la pêche.

Plusieurs études se sont penchées sur la quantification des subventions. La valeur des subventions publique à la pêche est considérable. Elle est de l'ordre de 35 milliards de dollars US par an, soit entre 30 % et 40 % de la valeur au débarquement des produits de la pêche dans le monde (Sumaila, 2016). A travers son étude, Sumaila (2016) démontre que les subventions accordées par les gouvernements sont considérées comme un facteur déterminant pour le renforcement de la surpêche en compromettant la viabilité des ressources marines.

En Tunisie, l'intérêt accordé par l'Etat au secteur de la pêche se révèle principalement à travers l'amélioration du volume des investissements aussi bien publics que privés due à la réalisation et au réaménagement de plusieurs ports de pêche que privés par l'encouragement à l'acquisition d'unités de pêche plus performantes et par le développement de la commercialisation des produits de la pêche.

Parallèlement, durant ces dernières années, la situation du secteur de la pêche et de l'aquaculture est devenue de plus en plus préoccupante face à la diminution des ressources halieutiques et l'épuisement des stocks de poissons. Plusieurs études dénoncent l'impact de la surpêche et de la pêche illicite, Non déclarée et Non réglementée (INN) sur la biodiversité. D'autres facteurs peuvent être à l'origine de ce déséquilibre, à savoir les subventions appliquées au secteur de la pêche. C'est pourquoi il est intéressant de comprendre à quel point les subventions encouragent-elles l'exploitation excessive de ces ressources ? Il est vrai que les subventions ont longtemps contribué au développement économique et ont joué un précieux rôle social, mais quels sont les avantages ? Une nouvelle répartition des subventions ne serait-elle pas plus favorable aux ressources marines et au développement économique et social de ce secteur ?

De ce fait, à travers nos recherches, nous essayerons de trouver une réponse à toutes ces questions. Il sera procédé à une évaluation de l'impact des subventions, en particulier celles appliquées à la filière des poissons bleus, tous en suggérant une nouvelle approche.

Afin d'étudier ce phénomène, une méthodologie a été élaborée, en faisant appel à une analyse documentaire pour définir les subventions, un recensement des subventions appliquées au secteur de la pêche et plus précisément la filière de poissons bleus en Tunisie. Par la suite, une analyse descriptive du positionnement du secteur de la pêche et de la filière de poissons bleus a été effectuée. Une série d'indicateurs pour mesurer l'impact de ces subventions a été ensuite identifiée.

L'objectif principal de cet article est de faire un éclairage sur l'importance du rôle joué par l'Etat à travers les mesures incitatives et d'encouragements employés dans le secteur de la pêche et dans le maintien de la durabilité de ce secteur.

2. Les problèmes des ressources marines

2.1. Concepts et revue de littérature

2.1.1. L'évaluation des politiques publiques

La problématique globale des politiques suscite l'intérêt de plusieurs auteurs qui soulignent la nécessité d'évaluer les politiques publiques. D'après Deleau (1986) : « Evaluer une politique publique c'est reconnaître et mesurer ses effets propres ». Quant à Hellsern (1991), il estime que les évaluations contribuent à l'exécution de la théorie des sciences sociales, de ses méthodes et de ses techniques, dans le but de mesurer la performance des organisations gouvernementales et non gouvernementales. On peut conclure alors que l'évaluation des politiques publiques est un processus qui consiste à déterminer, recueillir et présenter les informations nécessaires permettant de juger les décisions

politiques prises (Stufflebeam et al. (1980), Ghazouani (2006, 2008, 2010). Cette évaluation est d'une importance primordiale comme outil d'aide à la décision. Elle permet d'établir des analyses rigoureuses sur la réussite ou l'échec des politiques publiques (Trosa, 2003). L'impact des politiques publiques n'est pas toujours visible, de ce fait, il est indispensable de l'évaluer dans le but de repérer les mécanismes adoptés par le gouvernement et de déterminer les actions à entreprendre qui seront en concordance avec les objectifs fixés (Bozio et Grenet, 2010). Pour réaliser une évaluation des politiques publiques, les économistes ont recours à des méthodes micro-économétriques. Elles sont basées sur deux approches : la première approche est structurelle, elle est utile pour les évaluations ex-ante qui sont fondées sur des hypothèses relatives aux comportements des agents. Quant à l'approche a-théorique, elle est employée pour les évaluations ex-post et elle se réfère aux données. Elle établit une analyse entre deux populations : la population bénéficiaire et une autre non bénéficiaire appelée aussi témoin (Ghazouani & al., 2016 ; Erkel-Rousse, 2014).

2.1.2. Les subventions

Afin de mieux cerner l'impact des subventions appliquées au secteur de la pêche et de procéder à une évaluation des politiques publiques, il est essentiel de commencer par définir les subventions. Dans tous les pays du monde, la politique d'octroi des subventions est considérée comme l'une des principales mesures entreprises par les gouvernements. En effet, il existe plusieurs définitions des subventions mais la plus répandue est celle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Selon l'Accord sur les Subventions et les Mesures Compensatoires (SMC), les subventions sont des contributions financières qui sont accordées par des organismes publiques qui peuvent être un moyen de soutien des revenus ou des prix permettant de procurer un certain avantage. Elles peuvent se manifester sous différentes formes :

- Un transfert de fonds direct tel que les dons et les prêts ou un transfert passif comme les garanties de prêt.
- Des recettes publiques qui ne sont pas touchées.
- Les biens et services accordés par les pouvoirs publics.
- Les versements à un mécanisme de financement dans le but d'effectuer certaines fonctions.

En outre, certains estiment que les subventions consistent à attribuer des aides financières qui sont octroyées dans le but de fixer le prix d'un produit ou d'un service dans un secteur donné. D'autres pensent que la taxation d'un droit de douane est aussi un moyen de subventionner un secteur face aux importations. Au final, ils jugent que la notion de subvention est appliquée à chaque fois qu'un acteur privé bénéficie de façon directe ou indirecte d'un programme public (Anonyme, 2006)

Depuis plusieurs années, l'impact des subventions publiques sur la biodiversité préoccupe les chercheurs et les organismes tels que l'OCDE et l'UE. Plusieurs recherches ont démontré que les subventions favorisent l'exploitation excessive des ressources naturelles (les sols, la mer, l'eau, etc..). Suite aux multiples déclarations, en 2010, durant une convention sur la diversité biologique (CDB) à Nagoya un plan stratégique a été mis en place pour la suppression ou la réduction de ces subventions (Sainteny et al., 2011).

D'autres études ont aussi souligné l'impact des subventions sur l'environnement. Elles attestent que l'effet sur l'environnement dépend de la nature de ces subventions. Il a été démontré que les subventions appliquées à la production sont plus néfastes que celles attachées à des paiements directs n'ayant pas de relation avec les quantités produites (OCDE, 2003).

Dans cette optique, une attention spéciale doit être accordée aux ressources halieutiques en tant que ressources rares qui ont longtemps été exploitées par plusieurs utilisateurs.

2.2. Les ressources halieutiques

2.2.1. Les ressources halieutiques et la tragédie des biens communs

Les biens communs sont définis comme étant des biens non exclusifs mais rivaux, auxquels tout individu peut accéder mais l'exploitation par l'un réduira l'exploitation par l'autre. Cette théorie est connue sous le nom de « La tragédie des communs ». Elle stipule que ces biens sont exploités par de multiples utilisateurs, ce qui va entraîner leur épuisement (Hardin, 1968).

De ce fait, les ressources halieutiques sont également considérées comme étant des ressources communes dont la gestion reste une question complexe. Ce concept a été décrit par le modèle statique de Gordon (1953, 1954) relatif à une population homogène de pêcheurs et caractérisé par un effort de pêche. Une utilisation excessive des ressources halieutiques qui se traduit par un effort de pêche important et un régime d'accès libre à la ressource entraînera une surcapacité. Ce modèle a servi de point de départ à l'analyse théorique de l'économie des pêches. Néanmoins, de précédents auteurs tels que WARMING (1911) ou BARANOV (1917) avaient évoqués les fondements de la « théorie des pêches » (Gilly, 1989). Le moyen proposé par Hardin pour éviter la surexploitation des ressources est de réguler l'accès à ces biens à travers l'intervention de l'Etat ou la privatisation (Le Roy, 2012).

Avec l'accroissement de l'intérêt accordé à la préservation de l'environnement, une nouvelle théorie sur la gestion des ressources a vu le jour. Ce sont les travaux d'Ostrom (1994) qui se sont focalisés sur la communauté des usagers. Un accord entre les différents usagers pourrait amener à une gestion durable des ressources. La collaboration entre les utilisateurs serait un moyen d'écartier le scénario d'une tragédie (Ostrom et al., 1994). Une analyse du rôle de l'Etat dans l'aménagement des pêcheries et la sauvegarde des ressources halieutiques demeure une priorité.

2.2.2. Les ressources halieutiques en Tunisie

En Tunisie, les captures annuelles de la pêche et de l'aquaculture sont estimées à 137 mille tonnes en 2020, pour une valeur de 1 448 millions de dinars. La consommation annuelle moyenne par habitant est estimée à 10 kg/an. La population maritime exerçant directement ou indirectement dans le secteur de la pêche est estimée aux alentours de 100 mille personnes dont environ 54 000 pêcheurs. Outre la sécurité alimentaire, l'emploi et la répartition régionale des investissements montrent l'importance de la contribution socio-économique du sous-secteur de la pêche au développement de l'économie du pays. L'évolution de la valeur ajoutée du secteur de la pêche et de l'aquaculture, démontre une fois de plus l'extension de la position de ce secteur.

2.3. La politique d'incitation instaurée dans le secteur de la pêche en Tunisie

2.3.1. Programme national de développement de la filière de poissons bleus

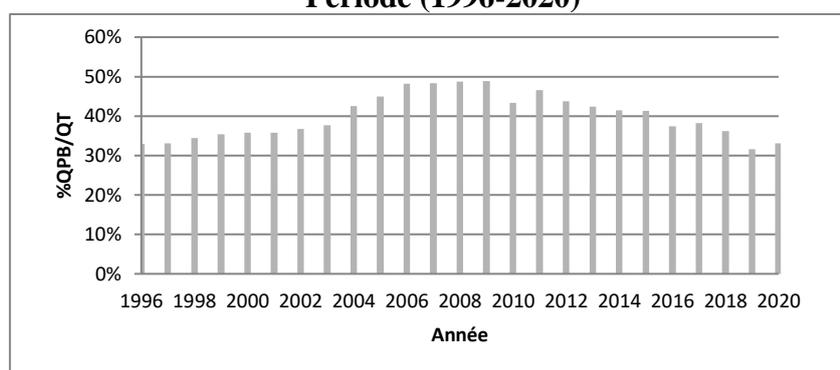
Parmi les stratégies amorcées durant les 8ème et 9ème Plans de Développement Sectoriel, celle de la promotion et du développement de la filière « poissons bleus » a été parmi les plus importantes. L'objectif principal du programme présidentiel mis en œuvre depuis le 12 mars 2001 a été de ramener la production de 58 000 tonnes en 2006 contre 38 000 tonnes en 2001, permettant ainsi d'atteindre un niveau d'exploitation équivalent à 68 % du stock disponible exploitable, tout en garantissant sa pérennité. Ce programme s'est intéressé à toutes les composantes de la filière à savoir la production, la transformation et la commercialisation.

Cette stratégie a été appuyée par des mesures d'encouragement et d'accompagnement qui ont permis la construction d'unités de pêche aux poissons bleus, la création d'unités de congélation et/ou de transformation des petits pélagiques, la création de fabriques de glace et d'usines de nettoyage de casiers et d'engins de pêche et l'acquisition de camions frigorifiques pour l'écoulement des produits de pêche.

2.3.2. Positionnement de la filière de poissons bleus

En Tunisie, la filière des poissons bleus occupe une place considérable dans le secteur de la pêche de par sa production, sa transformation et sa commercialisation. Afin de comprendre la position qu'occupe cette filière, on a calculé le ratio production de poissons bleus en rapport avec la production totale des produits de la pêche. Il est à noter que la production de poissons bleus représente en moyenne 40 % de la production nationale. La figure 1 met en évidence l'évolution de ce ratio. On note une augmentation à partir des années 2001-2002, ce qui correspond à la date de lancement de la stratégie de l'Etat pour le développement de la filière de poissons bleus. Cette initiative a eu un impact positif sur l'évolution de la production de poissons bleus.

Figure 1 : Evolution du ratio production de poissons bleus par rapport à la production totale Période (1996-2020)

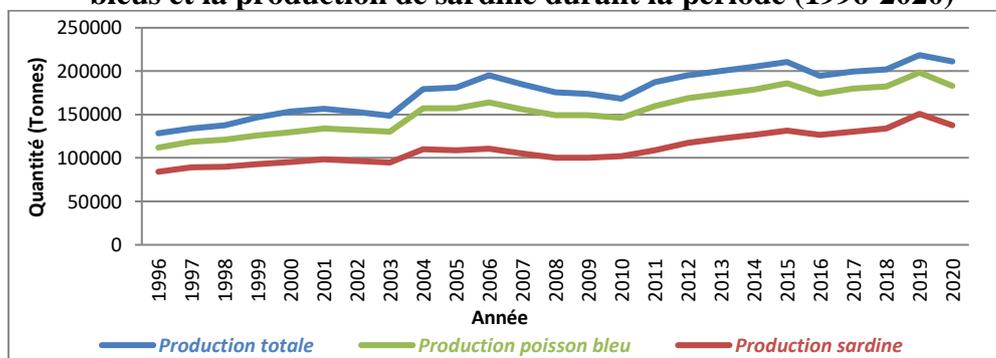


Source : analyse données DGPA

Ces dernières années, la tendance de la production de poissons bleus est à la baisse par rapport à la production nationale. Cette diminution peut être la conséquence de plusieurs facteurs à savoir l'exploitation excessive et le déclin du stock de poissons bleus.

Comme une grande partie des subventions octroyées à la filière de poissons bleus concerne la sardine, on a comparé l'évolution de la production totale, poisson bleu et sardine (figure 2). De même que la figure 1, on observe une augmentation considérable durant les années 2000. Une valeur parmi les plus élevées en 2006 avec près de 53 mille tonnes pour les poissons bleus et 31 mille tonnes pour les sardines. Ces chiffres mettent en évidence les efforts déployés par l'Etat pour le développement de cette filière qui a fini par donner des résultats en faveur d'une augmentation de la production.

Figure 2 : Comparaison entre l'évolution de la production totale, production des poissons bleus et la production de sardine durant la période (1996-2020)

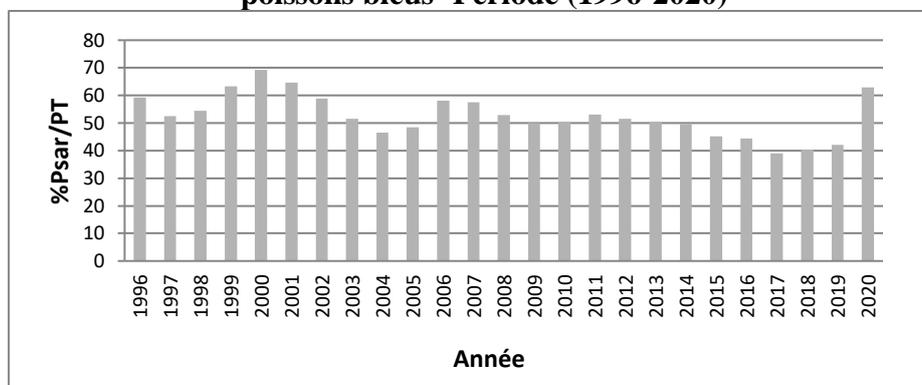


Source : analyse données DGPA

Afin de mieux cerner l'évolution de la production de la sardine par rapport à l'évolution de la production de poissons bleus durant la période allant de 1996 à l'année 2020, on a effectué un ratio (Quantité produite en Sardines/Quantité produite en Poissons bleus) (figure 3). En analysant ce ratio,

on peut déduire que la part de la production de la sardine est considérable par rapport à la production totale en poissons bleus.

Figure 3 : Evolution du ratio production de sardines par rapport à la production totale de poissons bleus -Période (1996-2020)

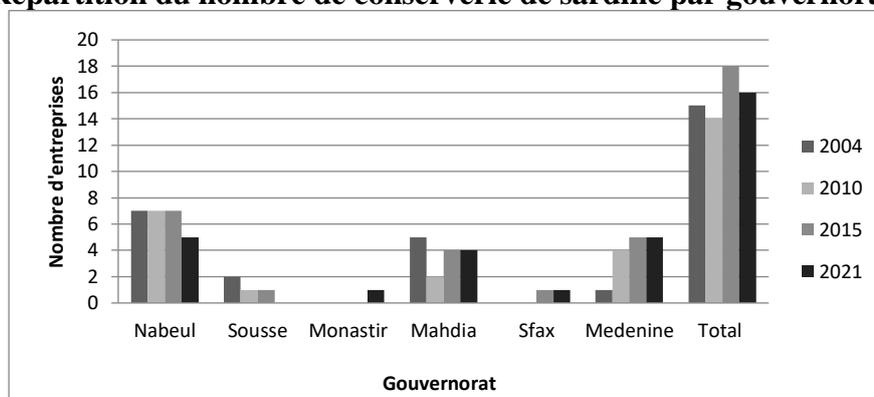


Source : analyse données DGPA

Ce ratio varie de 39 % à 69 %, ce qui démontre une fois de plus l'importance de la filière sardine et l'intérêt accordé par l'Etat aussi bien en matière d'investissement que pour la promotion de la production, la transformation et la commercialisation interne et externe des sardines.

De par sa stratégie, l'Etat a contribué au développement de la filière de poissons bleus tout le long de la chaîne de valeur : De la production à la transformation et à la commercialisation. Cette initiative a permis l'installation de conserverie sur tout le littoral Tunisien.

Figure 4 : Répartition du nombre de conserverie de sardine par gouvernorat et par année

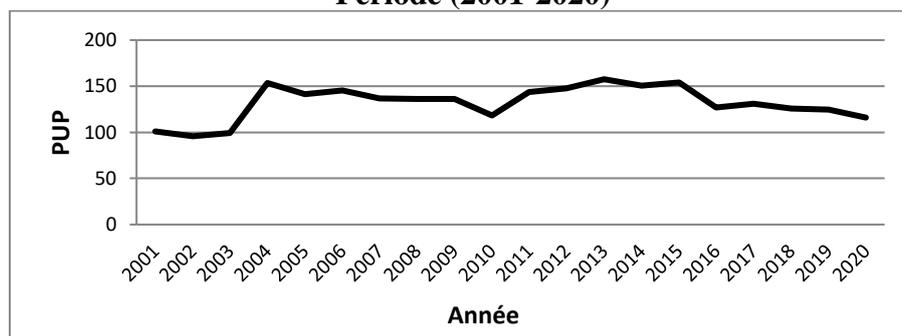


Source : analyse données GICA

Durant ces dernières années, on a assisté à l'évolution du nombre de conserverie de Sardines. Le plus grand nombre se trouve dans le gouvernorat de Nabeul avec un nombre presque constant, ensuite on retrouve la région du Sahel et le sud Médenine (figure 4). Les conserveries de sardines se trouvent dans des régions à proximité des ports spécialisés dans le débarquement des poissons bleus.

En vue d'étudier de près l'impact de la stratégie de développement de la filière de poissons bleus sur les unités de pêche et par la suite sur les pêcheurs, on a calculé le ratio quantité produite par unité de production qui nous renseigne sur la production de poissons bleus par unité de pêche (PUP) (figure 5). On s'aperçoit qu'il y a deux phases : une première phase où le PUP a augmenté, ceci à partir de 2003 jusqu'en 2015 avec une chute en 2010, une deuxième phase à partir de 2016 où on fait face à une diminution du PUP.

**Figure 5 : Evolution de la production de poissons bleus par unité de pêche
Période (2001-2020)**

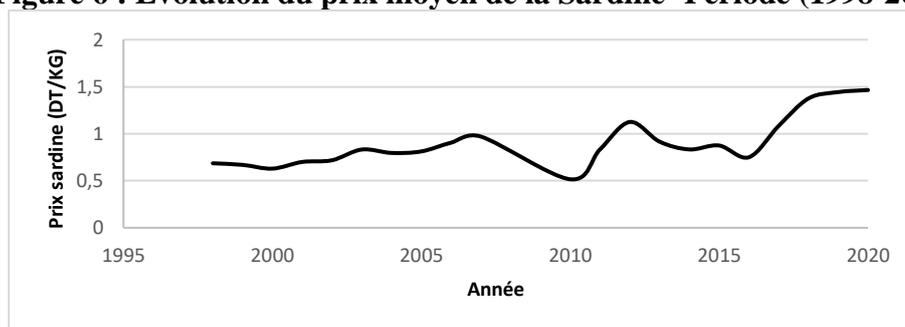


Source : analyse données DGPA

Une augmentation du PUP peut être associée à une augmentation de la rentabilité des unités de pêche des poissons bleus, ce qui montre un impact positif de la stratégie sur la rentabilité de ces unités de pêche.

L'évolution du prix moyen du casier de la Sardine durant la période de 1998-2020, a montré qu'il y a une fluctuation du prix avec une augmentation influente surtout à partir de 2016.

Figure 6 : Evolution du prix moyen de la Sardine -Période (1998-2020)

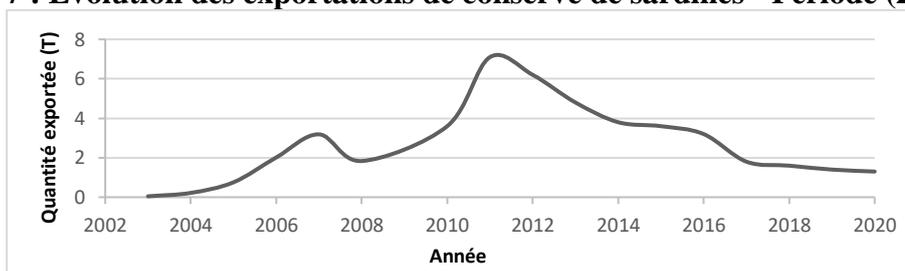


Source : analyse données GIPP

Ces dernières années, on fait face à une remontée des prix des poissons bleus, plusieurs facteurs peuvent être à l'origine. La pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN), la rentabilité des unités de pêche a été affectée par la hausse des prix des intrants (engins de pêche, carburant, etc..) ainsi que par la disponibilité de la matière première en réponse à une exploitation excessive des ressources qui peut être en partie la conséquence des incitations octroyées par l'Etat à la filière poissons bleus en Tunisie.

Au sujet de l'exportation des conserves de sardines, elle a subi un bond à partir de 2003. Elle n'a cessé d'augmenter jusqu'en 2011 où elle atteint son plus grand chiffre avec 7,1 mille tonnes de conserves de sardines qui ont été exportés. Cette hausse est essentiellement due à la stratégie de l'Etat pour l'incitation à l'installation d'usines de transformation des conserves de sardine et les subventions accordées pour l'encouragement à la commercialisation et l'exportation de ce produit.

Figure 7 : Evolution des exportations de conserve de sardines - Période (2003-2020)



Source : analyse données GIPP

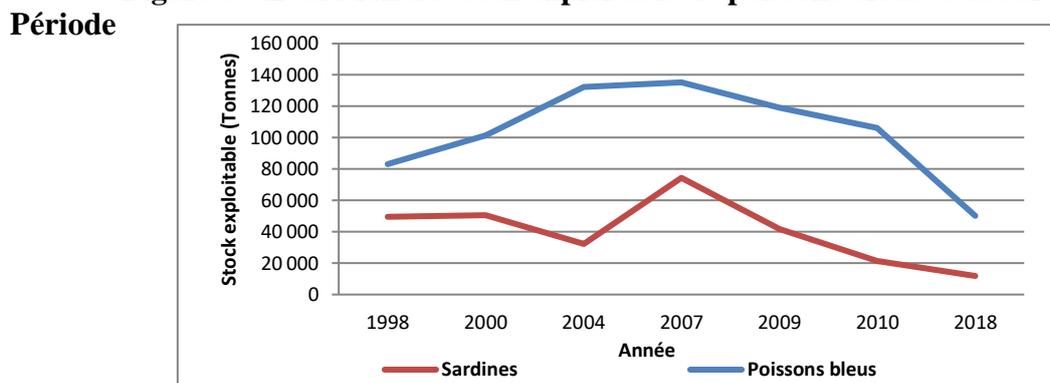
Par contre, la quantité exportée de conserves de sardines a baissé à partir de 2013. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce changement : la fluctuation de la production de sardine, l'augmentation du prix de la matière première, etc.

Par ailleurs, les études réalisées auparavant sur le stock de poissons bleus en Tunisie ont permis de révéler un grand potentiel exploitable. Des campagnes de prospection des espèces, en particulier les deux espèces de sardines existantes au niveau des eaux tunisiennes, ont encouragés l'Etat à la mise en place d'une stratégie de développement de la filière de poissons bleus en Tunisie.

Les campagnes d'évaluation des stocks des principales espèces marines exploitées ont été réalisées par l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer (INSTM), dans le cadre du projet d'évaluation des ressources halieutiques tunisiennes. Un état sur l'exploitation des ressources a été effectué et il y a eu après la proposition de scenarii d'aménagement des pêcheries. La figure 8 représente l'évolution du stock de poissons bleus et de deux espèces de sardines (*Sardina pilchardus* et *Sardella aurita*) durant la période allant de 1998 jusqu'en 2018.

L'analyse de ce graphique fait apparaitre que, durant les premières années, le stock de poissons bleus et de sardines en particulier est considérable. Par la suite, ce stock a diminué pour atteindre de très faibles chiffres en 2018.

Figure 8 : Evolution du stock exploitable de poissons bleus et de sardines (1998-2018)



Source : analyse données INSTM

Cette évolution du stock exploitable de poissons bleus en Tunisie est l'un des indicateurs clefs représentant la situation actuelle des ressources halieutiques et plus précisément celle des poissons bleus. Cet indicateur dévoile l'impact de la stratégie adoptée par l'Etat. La politique d'encouragement à l'exploitation du stock de poissons bleus pourrait être à l'origine de ce déclin.

3. Les solutions proposées

Après avoir mis en évidence la stratégie adoptée par le gouvernement tunisien pour le développement du secteur de la pêche en Tunisie à travers aussi bien les incitations aux investissements que les subventions octroyées pour les opérateurs du secteur. On a passé en revue les contraintes auxquelles le secteur de la pêche et en particulier la filière de poissons bleus fait face. Dans cette seconde partie, on va, tout d'abord, identifier une série d'indicateurs qui vont nous permettre de mesurer le potentiel impact des subventions aux poissons bleus en Tunisie. Sur la base de ces indicateurs, on va, ensuite, proposer des recommandations pour une bonne gestion des ressources à travers une nouvelle répartition des subventions.

3.1. Indicateurs de mesure de l'impact des subventions

En ayant recours aux travaux de différents auteurs contemporains, on a distingué une liste d'indicateurs de manière à analyser l'effet des subventions octroyées à la filière de poissons bleus en Tunisie.

3.1.1. Indicateur 1 : Intensité des subventions

L'indicateur « Intensité des subventions » a été utilisée par Sumaila (2019) pour réaliser une estimation et une analyse des subventions à la pêche à l'échelle mondiale. Dans son étude, il a collecté les données de 152 pays pour 13 types de subventions pour la période allant de 2013-2019 (Sumaila et al. 2019).

$$SI = \text{Subsidy} / LV$$

- Subsidy : Montant de la subvention
- LV : Landed Value ou valeur des débarquements
- SI : Subsidy Intensity ou intensité des subventions

Dans cette étude Sumaila a procédé à une classification des pays suivants leur Indice de Développement Humain (IDH). De ce fait, il y a deux catégories :

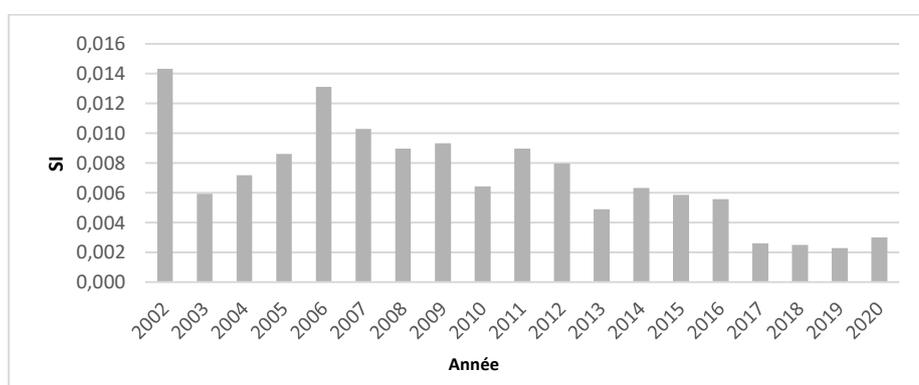
- Les pays dont l'IDH est qualifié de élevé et très élevé ont un IDH supérieur ou égal à 0.7
- Les pays dont l'IDH est qualifié de faible et moyen ont un IDH inférieur à 0.7

L'année 2017 est l'année de référence pour le calcul de l'IDH.

Quant à la Tunisie, son IDH en 2017 est de l'ordre de 0.734¹. D'après la classification de Sumaila, elle appartient à la catégorie « IDH élevé et très élevé ».

Dans notre cas, on a calculé l'indicateur Intensité des Subventions (SI) pour les poissons bleus. On s'est focalisé dans cette partie sur les subventions relatives à la régulation du marché. On observe une fluctuation de cet indicateur. La valeur la plus élevée est celle de 2002 avec un SI égal à 0.014. Il y a eu, par la suite, une diminution de cet indicateur qui n'a repris que durant l'année 2006 pour atteindre 0.013. Il décroît jusqu'à 0.02 en 2019, qui est la valeur la plus faible.

Figure 9 : Evolution du ratio Intensité de la subvention relative aux poissons bleus Période (2002-2020)



La moyenne de la période 2013-2019 est de l'ordre de 0.004, ce qui est nettement inférieur à la valeur moyenne des subventions mondiales aux informations marchés (0.027) pour la catégorie

¹ <https://worldpopulationreview.com/>

« IDH élevé et très élevé » à laquelle la Tunisie appartient. De même, cette valeur est très faible par rapport à la catégorie « IDH faible et moyen » qui est de l'ordre de 0.081.

Il est à noter que le montant des subventions qui a été calculé pour la filière de poissons bleus ne concerne que la rubrique régulation du marché, d'autres subventions sont accordées pour le renouvellement et l'acquisition des embarcations n'ont pas été pris en compte.

3.1.2. Indicateur 2 : Proportion des subventions

Un deuxième indicateur a été utilisé par Schuhbauer et al.2017 pour identifier comment les subventions peuvent affecter la viabilité économique de la pêche artisanale « Small-Scale Fisheries (SSF) ». Ces recherches ont concerné 81 pays. Ils ont distingué les subventions relatives aux carburants et les autres catégories de subventions. Ils ont, par la suite, calculé la proportion des subventions octroyées à la pêche artisanale « SSF » par rapport à celles de la pêche industrielle à travers l'équation suivante :

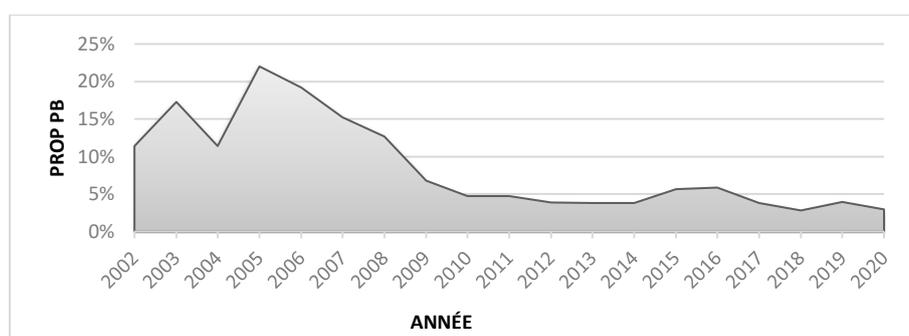
$$propSSFsubsidy = \frac{SSFsubsidies}{Totalsubsidies}$$

Pour le cas de nos recherches, on va utiliser cet indicateur pour déterminer la proportion des subventions aux poissons bleus par rapport à la totalité des subventions. On aura ainsi l'équation suivante :

$$propBFsubsidy = \frac{BFsubsidies}{Totalsubsidies}$$

Pour le cas des subventions à la filière des poissons bleus, la moyenne de la part de ces subventions dans le total des subventions octroyées pour le secteur de la pêche est de 9 %. Il s'agit d'une valeur relativement faible, surtout en comparaison avec les subventions aux carburants.

Figure 1010 : Evolution du ratio proportion des subventions aux poissons bleus par rapport aux montants total des subventions–Période (2002-2020)

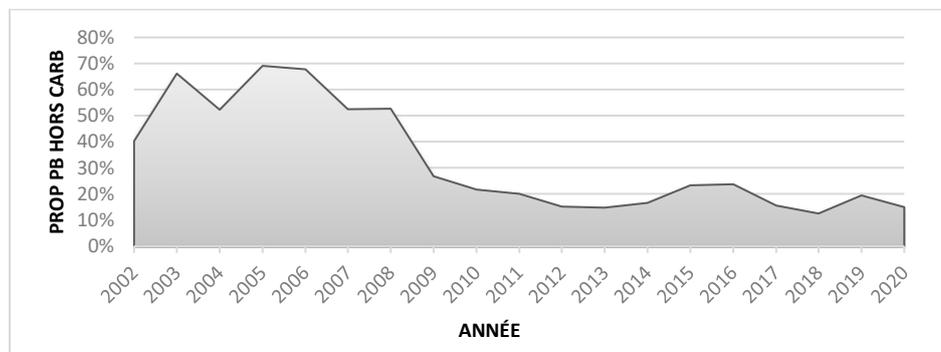


D'après la figure 9, on note qu'au début des années 2000 la proportion des subventions à la filière de poisson bleu est largement plus élevée que durant la période allant de 2010 à 2020. Ce graphique indique que l'intérêt accordé par l'Etat à cette filière s'est estompé avec le temps. La politique de l'Etat en matière de développement du secteur de la pêche a pris une autre tournure pour se focaliser sur la durabilité des ressources naturelles. De ce fait, la mise en place de subventions pour la préservation des ressources halieutiques, telles que le repos biologique pour les chalutiers et l'installation de système de surveillance par satellite Vessel Monitoring System (VMS).

De même, le graphique 10 met en évidence l'évolution de la proportion de subvention de la filière de poissons bleus par rapport au montant global des subventions hors subventions carburants. Étant donné que les subventions aux carburants ont des proportions très élevées en comparaison avec

les autres subventions, on a estimé le poids des subventions à la filière poisson bleu par rapport aux autres subventions.

Figure 11 : Evolution du ratio proportion des subventions aux poissons bleus par rapport aux montants total des subventions hors subventions aux carburants- Période (2002-2020)



Ce graphique nous a ainsi permis de déduire que la part des subventions à la filière des poissons bleus est notable avec une moyenne égale à 33 %. La stratégie adoptée par l'Etat tunisien est visible au niveau de ce graphique. Cette évolution des proportions des subventions prouve une fois de plus les choix politiques adoptés par le gouvernement.

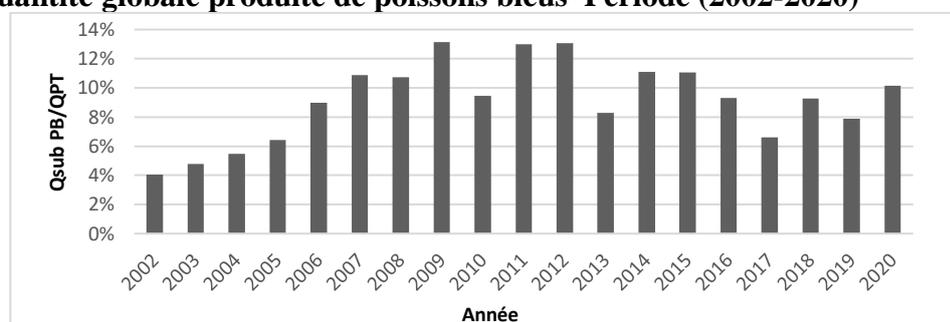
3.1.3. Indicateur 3 : Combinaison quantité subventionnée/quantité globale

Cet indicateur calcule la quantité subventionnée par rapport à la quantité globale. Il va nous permettre de quantifier le volume de subventions supportées par l'Etat. Cet indicateur suit la formule suivante :

$$CombQSUB/QGL = \frac{\text{Quantité subventionnée}}{\text{Quantité globale}}$$

Pour le cas des subventions aux poissons bleus, on va prendre en considération le montant total des subventions accordées à la filière de poissons bleus par rapport à la production totale des poissons bleus.

Figure 12 : Evolution du ratio quantité subventionnée de poisson bleu par rapport à la quantité globale produite de poissons bleus-Période (2002-2020)



La figure 12 illustre l'évolution de l'indicateur calculé pour le cas des subventions aux poissons bleus pour la période 2002-2020. On note que cet indicateur est relativement faible avec une moyenne de 9 %. On enregistre une augmentation de ce pourcentage à partir de 2007 jusqu'en 2012, puis une chute de cet indicateur.

3.2. Discussions et recommandations

L'analyse des indicateurs a mis en évidence le rôle des subventions dans le développement de la filière de poissons bleus en Tunisie. Au début des années 2000, l'Etat a constaté un potentiel à exploiter pour le développement de la filière de poissons bleus. Ce programme a touché tous les maillons de la chaîne de valeur : Production, Transport, Transformation et Commercialisation. Cette initiative a contribué à une nouvelle dynamique au niveau du littoral qui s'est traduite par l'installation de conserveries. Par ailleurs, comme tout programme de développement mis en place par l'Etat, les indicateurs calculés ont dévoilé que, durant une première période, on a pu observer l'avantage procuré par ces subventions mais, après quelques années, le bienfait s'est estompé. De ce fait, il est préférable de revoir les mécanismes d'octroi des subventions et de les réorienter afin de répondre à cette évolution des besoins du secteur.

Une nouvelle répartition des subventions pourrait être envisagée. Durant ces dernières années, la notion de durabilité des ressources halieutiques est considérée comme une priorité. De nouvelles stratégies et politiques ont vu le jour. L'économie bleue constitue l'une d'elles. C'est une vision moderne de l'exploitation économique, de l'utilisation rationnelle et durable des ressources naturelles (océans, lacs, fleuves et autres étendues d'eau) tout en améliorant les moyens de subsistances et des emplois (Banque mondiale, 2017). Dans cette optique, les recommandations visent à diminuer le recours aux subventions qualifiées de bénéfiques afin de ralentir la pression sur les ressources à travers des réformes fiscales plus « vertes » (Plan bleu, 2017).

Une orientation des subventions pourrait se faire vers une préservation des ressources marines avec l'utilisation d'engins de pêche sélectifs, une diminution de la pression sur les ressources marines. D'autres aspects sont à considérer, avec l'abaissement du stock de poissons bleus, une idée naissante concerne la valorisation des déchets engendrés par les conserveries de sardines qui peuvent être utilisés pour diverses emplois (farine de poissons, extraction huile de poissons, collagènes, etc..). Les subventions peuvent inclure des aides pour la limitation de la consommation d'énergie à travers l'incitation d'utilisation de nouvelles technologies. Le redéploiement des subventions peut aussi s'orienter vers l'application d'un nouveau modèle économique qui repose sur la notion d'économie circulaire à partir de la valorisation des déchets.

La stratégie de l'Etat pourrait également se tourner vers les subventions pour la mise en place de certification telle que MSC (Marine Stewardship Council) pour certifier nos produits respectueux de l'environnement. Dans ce cas la rentabilité de la filière de poissons bleus sera plus élevée et le profit sera appliqué à toute la chaîne de valeur.

4. Conclusion

Le travail développé au niveau de cet article met évidence l'influence des mesures incitatives et d'encouragement octroyées pour le secteur de la pêche en Tunisie et en particulier la filière de poissons bleus. La politique adoptée par l'Etat depuis 2001 à la suite des campagnes de prospection des stocks exploitables a permis de lancer le programme présidentiel pour le développement de la filière de poissons bleus en Tunisie, un potentiel exploitable considérable dont il était question de le faire valoir.

Dans cet article, nous avons révélé l'effet de ces incitations sur en premier lieu le stock de poissons bleus qui est en déclin de 51 % entre 2000 et 2018. La rentabilité économique et la performance sociale pour les opérateurs de la filière de poissons bleus, en particulier les sardines, ont subi ces dernières années une diminution de la PUP, ce qui aura une conséquence sur le revenu des pêcheurs. Les indicateurs identifiés ont contribué à une analyse de la situation. Une comparaison avec les chiffres mondiaux de l'intensité des subventions (SI) ont permis de conclure que les subventions relatives à la régulation du marché sont relativement en dessous de la moyenne mondiale. Ce résultat

affirme que l'enveloppe des montants des investissements est relativement faible par rapport aux pays qui ont de larges flottes de pêche avec une production mondiale considérable.

Quant à l'évolution de l'indicateur relative à la proportion des subventions aux poissons bleus, il dévoile que, durant la première période, l'investissement était élevé pour cette filière mais, par la suite, la proportion a diminué avec une valeur moyenne de 4 % du montant global des subventions. De même, la tendance de l'évolution de cet indicateur hors subventions carburants est semblable sauf que le pourcentage diffère avec une moyenne de 18 % pour la période 2010-2020. Les subventions aux carburants sont considérées les plus importants avec des montants élevés.

A cet effet, il apparaît qu'il y a une orientation des incitations vers l'intensification de la production de poissons bleus. La politique de développement de cette filière a eu, durant les premières années, un effet positif une intensification des transactions, l'émergence d'entreprises de transformation des poissons bleus, une valeur ajoutée au secteur avec la hausse des exportations. Néanmoins, cette tendance a été renversée suite à la diminution du stock disponible de matière première, une hausse de son prix, une perturbation de l'approvisionnement. Les incitations ont eu un effet sur la durabilité de la filière de poissons bleus en Tunisie mais il est aussi important de signaler qu'il y a d'autres facteurs qu'il faudrait prendre en considération, à savoir le non-respect de la réglementation, l'utilisation d'engins de pêche non sélectifs, l'utilisation de filets à maillage très faible et la pêche hors campagne de pêche.

Bibliographie

1. Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) relatif aux subventions et aux mesures compensatoires (SMC)
2. Anonyme. (2006). Rapport sur le commerce mondial 2006. P49-p57.
3. Baranov F.I. (1918). - "On the question of the biological basis of fisheries", Nau. Issled. Zkbr. Insr. Izves., p. 81-128.
4. Bozio A., Grenet J. (2010). Economie des politiques publiques. Repères : La découverte. 128p.
5. Deleau M. (1986) .Évaluer les politiques publiques : méthodes, déontologie, organisation La documentation française. La documentation française, 181p.
6. Erkel-Rousse H. (2014). « Introduction générale », Economie & prévision (n° 204-205), p. I-XII.
7. FAO. (2020). La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2020 : La durabilité en action, 247p.
8. Hellsern G. (1991). Generating knowledge and refining experience; the task of evaluation in KAUFMAN (ed); the public sector: the challenge for co-ordination and learning. Hawthorn New York.
9. Ghazouani, K. et al. (2016) "Evaluation of public policies: Analysis and results", Tunisia Economic Forum, IACE.
10. Ghazouani K.(2010). « Incentives for the regional development in Tunisia: an evaluation », Région et développement n° 31, France, pp: 90-122
11. Ghazouani K.& Zmami M. (2008). «Public assistance for private investment: Compensation or incentives? The Tunisian experience », Annales des Sciences Economiques et de Gestion, Tunisie, pp : 267-298
12. Ghazouani K.(2006). « The Cost of Capital and Investment Dynamics : Behavior of the Tunisian Non-Financial Companies », Finance India n° 4 , Vol. XX.
13. Gilly B. (1989). - "Les modèles bio-économiques en halieutiques : démarches et limites", Cah. Sci. Hum. 25 (1-2) 1989, p. 23-33.
14. Gordon H. S. (1954). "The Economic Theory of a Common-Property Resource: The Fishery", Journal of Political Economy, 62(2), p. 124-142.
15. Hardin G. (1968). "The Tragedy of the Commons", Science, 162(3859), p. 1243- 1248.
16. Le Roy A. (2012). "Des communs sans tragédie : Elinor Ostrom VS Garrett Hardin", Science, 162(3859), p. 1243- 1248.
17. OCDE. (2003). Les aides financières au secteur de la pêche : répercussion sur le développement durable. 418p.
18. Ostrom, E., Gardner R., Walker J. (1994) *Rules, Games, and Common-Pool Resources.*, Ann Arbor: University of Michigan Press.
19. Plan Bleu. (2018). Vers une économie bleue pour une méditerranée durable. (Les notes du Plan Bleu n°34).

20. Schuhbauer A., Chuenpagdee R., Cheung W.W.L., Greer K., Sumaila U.R. (2017). How subsidies affect the economic viability of small-scale fisheries, *Marine Policy*, pp.114-121.
21. Sainteny G., Salles J M., Duboucher P., Ducos G., Marcus V., Erwann P., Auverlot D., Pujol J L. (2011). Les aides publiques dommageables à la biodiversité. 14p.
22. Stufflebeam D.L., Webster W.J. (1980). An analysis of alternative approaches to evaluation. p5-20.
23. Sumaila U.R. (2016). Trade Policy Options for Sustainable Oceans and Fisheries, the E15 Initiative.
24. Sumaila U.R., Ebrahim N., Schuhbauer A., Skerritt D., Li Y., Kim H.S., Mallory T.G., Lam V.W.L.,
25. Pauly D. (2019). Updated estimates and analysis of global fisheries subsidies, *Marine Policy*, 11p.
26. Trosa. S (2003). L'évaluation des politiques publiques : les notes de benchmarking international. 75p.
27. Warming J. (1911). - Om grundene af fiskegrunde. *Nui. Okon. Tidsskrft*, 69 : 499-505, traduit par ANDERSEN. In : *J. Hist. Polit. Econ.*. 1981, 3 p.
28. World Bank Group. (2017). The potential of Blue Economy: Increasing Long-term Benefits of the Sustainable Use of Marine Resources for Small Island Developing States and Coastal Least Developed Countries, 50p.